



Demande de propositions

2026-2028 Financement Vers un chez-soi
Communautés rurales et éloignées, N-B

231

Regent St. Suite 104139 Prince Edward St. 236 St. George St. Unité 110
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 3W8 Saint John NB E2L 3S3 Moncton NB E1C 1V9
www.sjhdc.ca

Demande de propositions

Avis public

Le Human Development Council (HDC, Conseil du développement humain), dans son rôle d'entité communautaire (EC) pour le programme « Vers un chez-soi », la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance, lance un appel d'offres pour des projets visant à prévenir et à réduire l'itinérance au Nouveau-Brunswick, particulièrement des projets qui auraient lieu *hors* de les Communautés désignées (CD) de Bathurst, Fredericton, Saint-Jean, et Moncton.

Le HDC recherche des porteurs de projet capables de produire des résultats conformes à chacun des domaines d'activité du projet Vers un chez-soi. Les porteurs de projet sont invités à soumettre une proposition demandant financement d'une ou de plusieurs de ces domaines

Date limite

Les propositions et tous les documents justificatifs pertinents au financement de Vers un chez-soi doivent être soumis au plus tard le 30 juin, 2026 à 17 h (AST). Les propositions reçues après cette date ou mal acheminées ne seront pas prises en compte.

À propos de cet appel d'offres

Les informations contenues dans cet appel d'offres visent à aider les promoteurs à déterminer la pertinence et l'admissibilité de leurs projets proposés. Il est recommandé aux candidats de consulter les directives Vers un chez-soi en ligne en cliquant sur le lien [ICI](#) ou en recherchant le programme Vers un chez-soi dans le navigateur de leur choix.

Les détails et les résultats escomptés présentés dans le présent appel d'offres reflètent les priorités d'investissement du programme Vers un chez-soi définies par le Conseil consultatif rurale (CCR) et s'inscrivent dans un engagement à prévenir et à réduire l'itinérance grâce à une approche systémique axée sur les résultats. Par conséquent, les propositions retenues devront démontrer une forte niveau de coordination avec les services locaux et les gouvernements, et démontreront des preuves de comment ces programmes subventionnés produiront des réductions mesurables dans le quantité de personnes en situation d'itinérance dans la ou les communautés pertinents au Nouveau-Brunswick.

Pour plus d'informations et pour vous aider à préparer votre proposition, veuillez consulter le document ci-joint *Lignes directrices pour la proposition*.

Échéanciers des projets

Les échéanciers des projets pour les activités et dépenses admissibles peuvent s'étendre sur une période maximale de 21 mois, couvrant la restant de la périodes fiscale 2026-2027 et la totalité de la période fiscale 2027-2028. Les activités financées ne peuvent pas débiter avant le juillet 2026 et doivent se terminer au plus tard le 31 mars 2028. Les projets dont l'échéancier est plus court, mais qui s'inscrivent dans cette chronologie générale, sont admissibles.

Montant du financement

Le HDC prévoit d'allouer les montants de financement suivants au cours des deux prochaines périodes fiscales (avril-mars).

Période fiscale	Enveloppe de financement totale
2026-2027	1,041,200.00 \$
2027-2028	1,241,200.00 \$

Priorités des projets

Cet appel d'offres invite à soumettre des propositions pour des projets visant à répondre aux besoins des personnes au Nouveau-Brunswick sans abri ou à risque imminent de le devenir. Tous les projets retenus doivent démontrer leur capacité manifeste à réduire l'itinérance au Nouveau-Brunswick, soit en la prévenant grâce à des mesures de soutien et d'intervention précoces, soit en répondant aux besoins des personnes sans abri par un meilleur accès au logement supervisé et aux services connexes.

Les candidats sont fortement encouragés à privilégier les projets ayant un impact durable sur le logement et l'itinérance, que ce soit par la prévention et la redirection des refuges, l'accès à des logements appropriés et durables, ou par d'autres moyens répondant aux besoins de leur communauté. Les résultats qui peuvent être partagées, adaptées et adoptées par d'autres communautés constituent un atout. Bien que les projets ne soient pas censés être universels, nous voulons comprendre comment les réussites sont obtenues, et contribuer à leur diffusion afin de lutter collectivement contre l'itinérance dans toute la province.

Bien que les initiatives et les résultats des projets proposés doivent se dérouler à l'extérieur des communautés désignées de Bathurst, Fredericton, Saint-Jean et Moncton, les promoteurs peuvent décrire les résultats de « deuxième niveau », notamment les répercussions prévues sur ces communautés. Toutefois, ces résultats ne seront pas considérés comme des critères d'évaluation des projets proposés.



Tous les budgets soumis doivent inclure une ventilation du financement indiquant précisément dans laquelle des cinq zones du projet « Vers un chez-soi » les activités se déroulent, conformément aux directives « Vers un chez-soi » établies par LICC. Ces directives sont disponibles [ICI](#) et contiennent des renseignements précis sur chacune de ces zones, les dépenses admissibles et non admissibles, ainsi que des renseignements supplémentaires pour aider les promoteurs à structurer au mieux leur proposition et les activités qui y sont incluses. La compréhension de ces directives est obligatoire et les prestataires de demande sont fortement encouragés à contacter le HDC s'ils ont des questions à leur sujet.

Comment les fonds seront alloués

Le HDC prévoit d'allouer l'intégralité du financement disponible dans le cadre de cet appel d'offres. Si le nombre de propositions reçues est insuffisant ou si les propositions soumises sont jugées inadéquates, le HDC consultera le CCR afin de déterminer les prochaines étapes. Le HDC examinera toutes les propositions soumises, communiquera au préalable avec les candidats si des clarifications sont nécessaires, puis soumettra les propositions au comité d'évaluation et de recommandation d'allocation des propositions pour examen, notation, analyse et recommandations finales de financement. Tous les candidats seront informés des résultats du processus de recommandation de financement par le HDC.

Comment soumettre

Les propositions peuvent être soumises via le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://airtable.com/appGgyeuFkmVPb2z3/pag8SU7PN1KreoTxp/form>, par courriel selon les instructions ci-dessous, ou par la poste selon les instructions ci-dessous.

Par courriel :

Veillez envoyer votre proposition par courriel en format Word ou PDF à l'adresse : Admin@SJHDC.ca et inclure « Demande de financement Vers un chez-soi » et le nom de votre organisme dans l'objet du courriel.

Par poste :

Human Development Council
Demande de financement pour le programme Vers un chez-soi
Troisième étage, Social Enterprise Hub,
139, rue Prince Edward
Saint John, NB
E2L 3S3

Pour toute question concernant cet appel d'offres, veuillez contacter Cory Herc à l'adresse Cory@SJHDC.ca. Les soumissions tardives ou mal acheminées ne seront pas acceptées.